Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260106-2026_01-DE

DÉLIB. 2026-01

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 janvier 2026

Date de convocation	30.12.2025
Date d'affichage	30.12.2025
Nombre de conseillers	
En exercice	18
Présents	15
Votants	15

L'an deux mille vingt-six
le mardi 06 janvier à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN - M. David RADUFE - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick THOMAS - Mme Marie-Annick GEFFROY - Mme Florence QUATTRIN - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT - M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER - M. Jean-Pierre THOMAS - M. Evence LE GOAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS, Mme Annie JOUANJAN

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :

Mme Patricia MARTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Procès-verbal du 28 novembre 2025

Monsieur le Maire demande si l'ensemble de l'assemblée a bien pris connaissance du Compte rendu du dernier conseil en date du 28 novembre 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à 14 voix pour et 1abstention, décide ,

- ***D'APPROUVER*** *le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

La secrétaire de séance
Patricia MARTIN

MAIRIE DE LANVOLLON 22290

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le